

Paris, le 13 mai 2025

AVIS INTERNET AUX PORTEURS DU FONDS

OSTRUM SRI CASH

PART	CODE ISIN	PART	CODE ISIN
C-NPF	FR0010622514	T	FR0010579805
D-NPF	FR0010622480	G1	FR0011221936
P	FR0010622639	M	FR0010392951
E	FR0010492728	Z	FR0012750461
I	FR0010529743	Z2	FR0013188752
N	FR001400HDS0	R	FR001400HDP6

Nous vous informons que des modifications seront apportées à la documentation juridique de OSTRUM SRI CASH (le « Fonds ») :

1. Maturité résiduelle des titres

L'ensemble des titres détenus par le FCP auront une maturité résiduelle inférieure ou égale à **7 mois au lieu de 6 mois (185 jours)**, à l'exception des titres qualifiés de "puttables" (c'est-à-dire qu'ils seront remboursables au pair à tout moment sur décision de la société de gestion) pour lesquels la maturité résiduelle jusqu'à l'échéance légale des titres est inférieure ou égale à 397 jours.

2. Description de la procédure d'évaluation interne de la qualité de crédit des instruments du marché monétaire

La procédure d'évaluation interne de la qualité de crédit des instruments du marché monétaire décrite au sein du prospectus précisera les rôles de l'équipe de Risques de Crédit et du Comité des Risques de Crédit du délégataire de gestion financière Ostrum Asset Management et mettra à jour la grille de notation des émetteurs au sein de l'univers investissable.

3. Libellé de l'indicateur corruption

Le libellé de l'indicateur « lutte anti-corruption » présent au sein du prospectus et de l'annexe SFDR sera mis à jour de la façon suivante « *absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption* ».

4. Application de politiques d'exclusions et sectorielles

Outre les politiques d'exclusions mises en place par Ostrum Asset Management et celles du label ISR seront également appliquées les exclusions portant sur les émetteurs mentionnés à l'Article 12(1)(a) à (g) de la réglementation CDR (EU) 2020/1818, c'est-à-dire l'article définissant les exclusions applicables aux Paris-Aligned Benchmarks.

5. Part des investissements alignés sur les caractéristiques E/S

La part des investissements alignés sur les caractéristiques E/S sera d'au moins 80% au lieu de 70%.

Ces modifications seront effectives le **21 mai 2025**.

La documentation juridique modifiée (documents d'informations clés (DIC), prospectus et annexe) sera disponible auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site www.im.natixis.com. Elle pourra vous être adressée dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

Natixis Investment Managers International

Service Clients

43, avenue Pierre Mendès-France

75013 PARIS

ou de ClientServicingAM@natixis.com

